



SECTION SPORTIVE BASKETBALL

ANNEE 2023/2024



Recrutement en Section Sportive Scolaire

Dossier inscription – Rentrée 2023

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription à la section sportive scolaire du collège Aliénor d'Aquitaine de Bordeaux.

La sélection se déroulera le mercredi 5 avril 2023 au Gymnase du Collège Aliénor d'Aquitaine – Bordeaux, avec la présence indispensable d'un parent.

Le dossier est à retourner au :

Collège Aliénor d'Aquitaine
16 Rue Dom Devienne, 33800 Bordeaux
Tél : [05 56 91 42 43](tel:0556914243)
Ou par mail : ce.0332768e@ac-bordeaux.fr

Le dossier doit être transmis au collège pour le 3 avril 2023 à 12h dernier délais.
Pour les élèves s'inscrivant en 4^e et 3^e, les modalités de détection seront adaptées en fonction du nombre de candidats. Ces modalités vous seront communiquées le 3 avril en fin de journée, à l'issue de la période d'inscription fixée au 3 avril 2023 à 12h.

Pièces à fournir pour que le dossier soit complet :

- Fiche d'inscription
- Photocopie du livret scolaire pour les CM2
- Photocopie des 2 derniers bulletins trimestriels pour les 6ème
- Renseignements scolaires
 - Avis du professeur principal/Directeur d'école

Les dossiers incomplets le jour du test ne seront pas recevables

Renseignements scolaires
Évaluation collège/école 2022/2023

ÉLÈVE :

Établissement scolaire fréquenté actuellement :

Classe fréquentée :

Avis du professeur principal / du directeur d'école :

(Niveau scolaire, aptitude à suivre une section sportive, comportement en cours...)

Renseignements sportifs

Évaluation 2022/2023

Sont admis à concourir les jeunes garçons et filles rentrant en classe de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème} pour l'année scolaire 2023-2024.

Nombre d'années de pratique :

Club fréquenté actuellement :

Nombre d'entraînements par semaine :

Niveau de compétition de votre équipe :

Nom et avis de l'entraîneur :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)....., père, mère, tuteur légal
de.....

autorise mon enfant à participer à la sélection pour la section sportive qui se déroulera le
mercredi 5 avril 2023.

Certifie qu'il est assuré contre les accidents pouvant survenir au cours de la pratique sportive
conformément à la réglementation en vigueur.

Déclare en outre dégager le collège Aliénor d'Aquitaine de toutes les responsabilités dans les
accidents qui pourraient survenir à celui-ci ou de son fait au cours de cette journée.

En cas d'accident autorise les services médicaux compétents à procéder à toute intervention
médicale si besoin.

A _____, le _____

Signature du candidat

Signature des parents

ÉPREUVES SPORTIVES : le mercredi 5 avril 2023

Présence Indispensable d'un des parents

Les épreuves sont organisées sous la responsabilité de HEINIS Maxime, professeur d'EPS du collège.

Les candidats devront se présenter avec une tenue adaptée à la pratique du basket.

Déroulement de l'après-midi :

13h00 : Rendez-vous des candidats 6^{ème} / 5^{ème} au Gymnase du Collège Aliénor d'Aquitaine

13h15/14h30 : Épreuves pour les 6^{ème} / 5^{ème}

Pour les élèves s'inscrivant en 4° et 3°, les modalités de détection seront adaptées en fonction du nombre de candidats. Ces modalités vous seront communiquées le 3 avril en fin de journée, à l'issue de la période d'inscription fixée au 3 avril 2023 à 12h.

Les résultats seront communiqués début mai 2023.

LA SECTION SPORTIVE BASKETBALL
COLLÈGE ALIÉNOR D'AQUITAINE

6^{ème} / 5^{ème} / 4^{ème} / 3^{ème} Section sportive Basketball	
Public concerné	Pour la 6 ^{ème} : tous les élèves de CM2 Pour les autres niveaux : tous les élèves du collège (et éventuellement des collèges proches)
Conditions d'entrée	Participer aux tests de sélection et être sélectionné (technique + dossier scolaire)
Nombre de places	8 maximum, filles et garçons pour chaque niveau
Déroulement	Enseignements traditionnels + 4h d'entraînement basketball par semaine (2X2H) inclus dans l'emploi du temps
Encadrement	M. HEINIS, professeur d'EPS, responsable pédagogique de la section Mme GBEDEMAH, entraîneur de l'Union Saint-Jean basket.
Exigences	Tous les élèves de la Section devront être licenciés FFBB à la rentrée scolaire. <ul style="list-style-type: none">- Participation obligatoire au championnat UNSS Excellence en 4[°] et 3[°].- Réaliser le suivi médical prévu et obligatoire. (Un certificat d'aptitude de moins de 3 mois avant la rentrée scolaire devra être fourni.)

L'entrée en section entraîne son adhésion pour les 4 années au collège.
A la fin de chaque année, une commission éducative réétudie chaque dossier
afin de déterminer la poursuite ou non en section de l'élève.